

Mais on laissoit à juger, si cette précaution indispensable & momentanée, & qui cesseroit au moment que la tranquillité seroit rétablie, méritoit d'être qualifiée de contravention aux Traités, & si Sa Majesté n'auroit pas plutôt sujet de se plaindre, qu'on voulût la taxer avec aussi peu de fondement de manquer à ses engagements.

Les informations que j'eus l'honneur de donner dans ce tems à V. H. P. ne furent suivies de rien de leur part, qui ait pû faire douter, qu'elles ne fussent demeurées convaincues de l'innocence de ces précautions & de la pureté d'intention avec laquelle elles se prenoient. L'Angleterre elle-même laissa tomber les plaintes, que son Ambassadeur avoit faites, & la réponse qui lui avoit été donnée au nom du Roi, est demeurée sans réplique.

En dernier lieu, l'Angleterre sans aucun danger, dont il fut possible à tout homme raisonnable de se figurer que les Pays-Bas fussent menacés, y a fait passer des Troupes en nombre, qui sont placées dans les grandes Villes de la Flandre, où elles sont à portée de se rassembler brusquement en Corps d'Armée devant Dunkerque. L'Angleterre n'a point été retenuë par le témoignage que V. H. P. lui donnoient dans leur résolution du 19. Mai dernier de leur surprise, que le transport de ces Troupes Angloises en Flandres s'exécute sans qu'on leur en eut donné aucune connoissance & fait savoir la moindre chose. Le Lord Stairs ne dissimule pas à ses amis & même à d'autres, que son grand projet dans ses vastes idées contre la France, est de débiter par enlever Dunkerque. En même-tems qu'on s'explique si ouvertement sur ce projet, que la France n'a besoin que de la voix publique pour en être avertie, on s'imagine lui faire un sujet de reproche auprès de V. H. P. des
précautions